



Conseil Municipal du Mercredi 03 juillet 2024

Liste des délibérations examinées en séance

Le 03 juillet 2024, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 27 juin 2024, s'est réuni à 18 heures à l'Hôtel de Ville en salle du Conseil en séance publique sous la présidence de **Monsieur Louis BONNET**, Maire.

Délibération n°	Objet	Vote
DEL2024_07_01	Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des services	Adoptée à l'unanimité
DEL2024_07_02	Emploi non permanent suite à un accroissement saisonnier d'activité	Adoptée à l'unanimité
DEL2024_07_03	Créations d'emplois – Modification du tableau des effectifs n°18	Adoptée à l'unanimité
DEL2024_07_04	Prime de responsabilité à certains emplois de direction des collectivités territoriales	Adoptée à l'unanimité
DEL2024_07_05	La Boiserie et Autres lieux – Programmation complémentaire pour la saison 2024-2025 – Tarifs	Adoptée à la majorité
DEL2024_07_06	Lotissement les Terrasses de Mazan – Fixation des prix de vente des terrains	Adoptée à la majorité
DEL2024_07_07	Projet des Jardins de l'Auzon - Acquisition de la parcelle CA236	Adoptée à la majorité
DEL2024_07_08	Fonds de concours solidarité 2024 de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin	Adoptée à l'unanimité
DEL2024_07_09	Fonds de concours voirie 2024 de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin	Adoptée à l'unanimité
DEL2024_07_10	Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) – Equipement Espace Francine FOUSSA	Adoptée à l'unanimité
DEL2024_07_11	Espace Francine FOUSSA – Mise à disposition régulière de salles à titre gratuit aux associations – Année 2024-2025	Adoptée à l'unanimité
DEL2024_07_12	Espace Francine FOUSSA – Mise à disposition de salles à titre gratuit aux organismes publics – Année 2024-2025 et approbation de la convention-type	Adoptée à l'unanimité
DEL2024_07_13	Adhésion de la Commune à la SCIC « Les Citoyens Branchés du Sud Ventoux » (CIBRAV) et désignation d'un représentant du Conseil Municipal	Adoptée à l'unanimité

Mazan, le 04 juillet 2024

Le Maire

Louis BONNET



Affiché le **04 JUL. 2024**